

La pénurie de main-d'œuvre qui existe dans l'informatique en France depuis plusieurs années est souvent soulignée par la presse économique. Cette pénurie résulterait d'une offre abondante en postes par rapport au nombre de salariés compétents disponibles.

La région Ile-de-France continue-t-elle néanmoins de créer des postes dans ce domaine ? Zoom sur la composante la plus traditionnelle de l'informatique : la programmation.

### ■ L'emploi localisé principalement à Paris et dans les Hauts-de-Seine

Le secteur de la programmation informatique comprend les activités de développement, d'adaptation, de test et de prise en charge de logiciels. Il emploie près de 40 000 salariés en Ile-de-France, soit 0,8 % des effectifs salariés du secteur privé de la région et 47,7 % des effectifs nationaux dans ce secteur. Les établissements de rattachement des salariés sont majoritairement situés à Paris et dans les Hauts-de-Seine (68,8 % des établissements, représentant 81,3 % des effectifs régionaux). Cette répartition est différente de la plupart des activités professionnelles, avec un emploi très concentré au cœur de la région. En effet, l'emploi parisien représente plus de 20 400 salariés, soit 51,1 % des effectifs de la région. Ces entreprises franciliennes emploient en moyenne 10 salariés mais on constate des disparités de taille à l'intérieur de ce secteur. En effet, celui-ci est majoritairement composé de PME (de 10 à 249 salariés) qui emploient 61,9 % des salariés.

### ■ L'emploi poursuit sa forte progression

Le nombre de salariés travaillant dans la programmation informatique augmente sur le long terme. Alors qu'avant 2010 l'emploi dans ce secteur était en hausse modérée, la croissance s'est fortement accentuée depuis lors. Les effectifs sont en augmentation de 53,4 % les cinq dernières années, soit près de 13 900 emplois nets créés. Et la dynamique reste la même sur un an : les effectifs sont en hausse de 10,2 %, soit plus de 3 700 salariés. Parallèlement, la masse salariale affiche une progression de 12,5 % sur un an cumulé. Le salaire moyen par tête (SMPT) augmente également avec une croissance annuelle de 2,3 % constatée à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2019, suggérant que les nouvelles embauches ont été réalisées avec des rémunérations plus importantes.

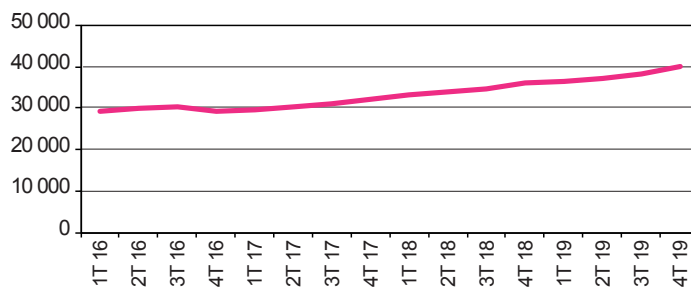
### ■ Le poids des embauches en CDI progresse

Le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim augmente de 11,6 % en 2019. Cette forte hausse s'explique notamment par celle des DPAE en CDI (+ 15,5 %) dans un secteur où leur nombre global n'est habituellement pas très important. Le poids des CDI dans les DPAE hors intérim progresse en s'établissant à 81,7 %, contre 79,0 % un an plus tôt. Les CDD de moins d'un mois sont en baisse et à un niveau très faible, alors que les CDD de plus d'un mois sont en progression de 4,7 %.

Même si cette hausse des CDI est concomitante à la hausse des emplois dans ce secteur, elle marque surtout un accroissement de la mobilité professionnelle à l'intérieur de celui-ci, sur l'année 2019. La programmation informatique demeure un secteur qui embauche surtout des hommes. Ils représentent 65,1 % du total des DPAE hors intérim et 67,0 % des DPAE en CDI, en 2019.

### Fluctuation des effectifs salariés

Nombre de salariés



Sources : Urssaf - Acoess

### Masse salariale, effectifs, établissements et SMPT dans le secteur de la programmation informatique

	À Fin 4 <sup>e</sup> trim. 2019	Évolution 4T19/4T18 <sup>(2)</sup>	Évolution 4T19/4T14 <sup>(2)</sup>
Masses salariales <sup>(1)</sup>	2 204	+ 12,5 %	+ 65,5 %
Effectifs	39 963	+ 10,2 %	+ 53,4 %
Établissements <sup>(3)</sup>	3 835	+ 8,7 %	+ 65,8 %
SMPT <sup>(4)</sup>	4 831	+ 2,3 %	+ 29,8 %

(1) en millions d'euros.

(2) comparaison sur la somme de l'année glissante pour la masse salariale.

(3) nombre d'établissements d'au moins 1 salarié.

(4) en euros.

Sources : Urssaf - Acoess

### Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) sur l'année 2019

	CDI	CDD longs	CDD courts
Programmation informatique	15,8	3,0	0,5
Poids programmation informatique	81,7 %	15,6 %	2,7 %
Poids du secteur privé	17,4 %	10,1 %	72,5 %

Sources : Urssaf - Acoess

### — À propos des données...

Les données proviennent des déclarations des employeurs du secteur privé. Elles sont non désaisonnalisées. Le champ de l'étude est délimité par rapport à la définition de la nomenclature NAF : 62.01Z Programmation informatique.

Il comprend les activités de développement, d'adaptation, de test et de prise en charge de logiciels mais également la conception de programmes sur la base des instructions des utilisateurs.

**AVERTISSEMENT.** L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en oeuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.